



Mercredi 19.09.12 | 45e année | No 29

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



## Une évolution, pas une révolution

La police de la Ville de Neuchâtel fait un excellent travail. Sa spécialité, la police de proximité, offre aux citoyens une sécurité objective. De plus elle est appréciée par la population.

Alors pourquoi la transférer en 2014 à la police cantonale, Police neuchâteloise ?

En 2007 déjà, par l'adoption de la loi sur la police, le Grand Conseil en a décidé ainsi. Il s'agit donc d'aller résolument de l'avant. Mais pas n'importe comment.

La police de proximité demeurera. Elle sera même renforcée puisque les Conseillers communaux des centres urbains en charge de la sécurité en fixeront les orientations stratégiques, les priorités et le pilotage régional. La responsabilité politique de la sécurité en Ville de Neuchâtel sera donc, comme à ce jour, de la compétence du Conseil communal. Cette Autorité commandera des prestations à Police neuchâteloise. Elle veillera à ce qu'elles soient à la hauteur. La Ville sera cliente du canton et comme le client est roi...

Demeurera aussi le poste de police en ville. Les trente mille citoyens qui chaque année font appel à la police trouveront toujours des personnes compétentes pour leur venir en aide.

Enfin seront toujours présents vos policiers, celles et ceux qui agissent au centre-ville ou dans vos quartiers. Car il n'est pas question qu'ils se retrouvent à l'autre bout du canton. Police neuchâteloise s'est engagée à assurer la continuité de la qualité des prestations à la population.

La sécurité de demain est donc assurée. Chacun y travaille, pour vous.

*Pascal Sandoz  
Directeur de la sécurité*



Les policiers de la Ville de Neuchâtel seront transférés à la Police neuchâteloise au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

# Les polices s'unissent

**La Police de la Ville de Neuchâtel rejoindra dès le 1er janvier 2014 la Police neuchâteloise. Les tâches assumées jusqu'ici par la Ville de Neuchâtel seront reprises par la police cantonale. La Commune conservera ses compétences en matière de gestion du domaine public. Quant au poste de police sis au faubourg de l'Hôpital 6, il restera ouvert à la population.**

Le Conseil d'Etat et les Autorités de la Ville de Neuchâtel ont signé début juillet un protocole d'accord relatif au transfert de la Police de la commune à la Police neuchâteloise. Le personnel communal sera transféré à la Police neuchâteloise pour lui permettre d'assumer ses nouvelles missions.

### Police de proximité

Un organe, composé des directeurs de la sécurité des communes de plus de 10'000 habitants et du chef du Département cantonal de la justice, de la sécurité et des finances, aura pour tâche de définir une politique régionale de sécurité de proximité. « Avec le projet de logements des Cadolles, il sera nécessaire de développer la police de proximité dans le haut de la ville. Ce sera à la commune de définir ses besoins de manière à ce que le Conseil d'Etat y engage ses collaborateurs », explique Pascal Sandoz, directeur de la Sécurité de la Ville de Neuchâtel.

La police de la Commune compte 60 collaborateurs. La majorité d'entre eux sera transférée à la Police neuchâte-

loise. Le salaire réalisé au moment du transfert restera assuré. « Le poste de police situé au faubourg de l'Hôpital sera maintenu », indique Pascal Sandoz. La police de la Ville conservera ses compétences en matière de gestion du domaine public. Elle continuera à délivrer les diverses autorisations communales.

### Définir les modalités

Un groupe de travail paritaire se charge d'élaborer la convention, qui règlera les modalités relatives au transfert de la Police de la Ville de Neuchâtel au sein de la Police neuchâteloise. Il terminera ses travaux à fin 2012. La mise en place du transfert aura lieu courant 2013, et sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2014. (ak)



**Le campus de la HE-Arc sur le plateau de la gare à Neuchâtel accueille plus de 1'400 étudiants.**



**Le Centre Dürrenmatt consacre une rétrospective au célèbre dessinateur de presse Jules Stauber.**



**Le Théâtre Tumulte présente « Les petites filles mortes ne grandissent pas » jusqu'au 7 octobre.**

 **Ghielmetti**  
Pompes funèbres  
Ecoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

**Tél. 032 721 19 31**

**24 h sur 24**

Seyon 5  
Case postale 50  
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch  
www.pf-ghielmetti.ch

**50 cts**  
**1,5 L. DE THE**  
**LES PLUS BEAUX MEUBLES S'ACHÈTENT CHEZ NOUS**  
**50% A 80% DE RABAIS**  
**MATELAS DE GRANDE MARQUE TOUTES DIMENSIONS**  
**MONTEUX - ZERMATT - VERBIER**  
**EN STOCK**  
**MEUBLES DU BATTOIR**  
**MATHOD MEYRIN**  
Entre Otha/Tevode Ck. du Grand Petit Bois du Lac  
**1 BOUTEILLE VIN**  
**CADEAU**



**Dans ce numéro**

## Tell (e) est la Suisse

Le Centre Dürrenmatt invite à découvrir l'œuvre de Jules Stauber, un caricaturiste qui a fait les beaux jours de la presse alémanique. Le vernissage a lieu samedi.

**Page 4**

## Cent ans de passions

Pour le centenaire de Neuchâtel Xamax, le Musée d'art et d'histoire accueille une exposition retraçant l'épopée des rouge et noir à travers une riche sélection de photos et d'objets, issus notamment de la collection privée de Gilbert Facchinetti.

**Pages 8-9**

## Des logements aux Charmettes

Le Conseil communal veut démolir le terrain de football des Charmettes pour y construire de nouveaux logements. Les activités sportives seront déplacées au Chanet, dont les infrastructures seront remises à neuf. Le Conseil général se prononcera lundi.

**Page 10**



## Portes ouvertes

Il y a tout juste un an, le Magasin du monde de Neuchâtel déménageait dans de nouveaux locaux à la rue du Château 2. Situé de plain-pied, il bénéficie désormais d'une meilleure visibilité, se réjouit la présidente du comité, Nadia Basse.

**Page 16**

## Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 26 septembre 2012.

## Les étudiants de la HE-Arc et de l'Université de Neuchâtel se remettent au travail



Deux étudiantes en Conservation-restauration de la HE-Arc découvrent une collection scientifique en atelier.

# Les études reprennent

**Le campus de la Haute école Arc (HE-Arc) sur le site de la gare de Neuchâtel a accueilli hier plus de 1'400 étudiants pour la rentrée académique de mi-septembre 2012. Lors de la création de l'école en 2005, l'effectif dépassait tout juste les 900 étudiants inscrits en bachelor et master. Un succès qui s'explique entre autres par la construction du nouveau campus sis sur l'esplanade de la gare de Neuchâtel.**

La HE-Arc compte 1'443 étudiants en formation de base, à savoir 51 en filière conservation-restauration, 684 en gestion, 423 en ingénierie et 285 en santé. Près de 1'000 étudiants en formation post-grade viennent compléter les effectifs. «Les inscriptions sont en constante augmentation depuis la création de l'école. Les inaugurations de Campus Arc 1 en 2009 et de Campus Arc 2 en 2011 sur le plateau de la gare de Neuchâtel ont contribué au formidable développement de l'institution», estime la HE-Arc dans son communiqué.

### Nouvelles conventions

Sur le plan politique, les parlements des cantons de Berne, Jura et Neuchâtel sont appelés, comme les autres cantons de Suisse romande, à se prononcer sur la nouvelle Convention sur les Hautes écoles spécialisées de Suisse occidentale (HES-SO) ainsi que

sur la refonte de la Convention HE-Arc, qui en découle. Déjà adoptée par les parlements des cantons de Genève, Vaud, Fribourg, Valais et Berne, cette convention instaure de nouveaux modèles de gouvernance et de financement. A la clé, une économie de 3,5 millions pour les cantons BEJUNE, qui renoncent à leurs trois

droits de codécision pour n'en conserver qu'un seul. Ce remaniement implique des changements dans la Convention de la HE-Arc. Cette dernière prévoit notamment un nouveau mode de gouvernance ainsi qu'une nouvelle clé de répartition du financement entre les cantons et la HE-Arc. (ak)

### L'université franchit un cap

L'heure de la rentrée a sonné pour les étudiants de l'Université de Neuchâtel. Les cours ont repris vendredi dernier pour la Faculté des lettres et sciences humaines et hier pour les autres facultés. L'université a accueilli un millier de nouveaux étudiants portant l'effectif total à 4'500 étudiants, selon les estimations. Les chiffres définitifs tomberont à la mi-novembre. «On remarque la vocation d'université de proximité de l'UniNE au niveau du bachelor avec une forte représentation de l'Arc jurassien (78%)», indique l'Université de Neuchâtel dans son communiqué. Pour la rentrée, de nouvelles filières ont vu le jour. La Faculté des lettres et sciences humaines propose en collaboration avec l'Université de Lucerne un Master bilingue, français-allemand, en histoire. Elle offre également un Master en sciences sociales qui

comporte un tronc commun et un pilier principal. La Faculté des sciences économiques, elle, propose conjointement avec les Universités de Lausanne et de Lucerne, un Master commun trilingue en méthodologie d'enquête et opinion publique. La Faculté de droit met sur pied un Master bilingue Business and Tax Law qui s'intéresse à la pratique du droit des affaires. Les étudiants de l'UniNE se voient désormais proposer un nouveau service pour faciliter leur insertion dans le monde du travail. Le Centre de carrière les soutient dans leurs recherches d'emploi, «en organisant notamment des rencontres avec des employeurs, des ateliers, des stages, des séminaires et des conférences». Les étudiants trouveront des renseignements ciblés sur [www.unine.ch/carriere](http://www.unine.ch/carriere). (ak)

 Le Centre Dürrenmatt confronte le regard de deux caricaturistes sur la Suisse

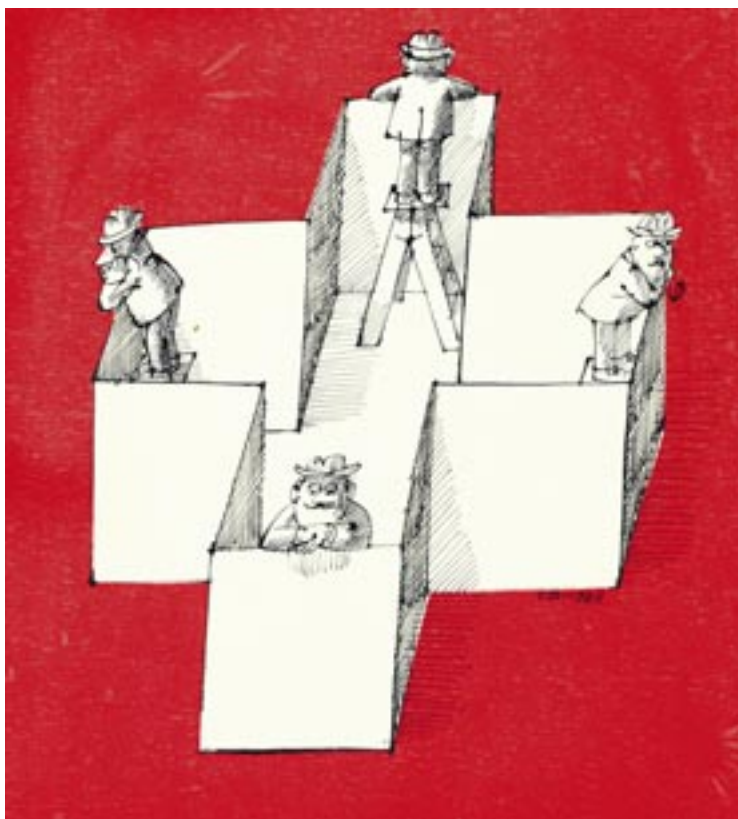
# « Tell(e) est la Suisse »

Le Centre Dürrenmatt propose une rétrospective des dessins de Jules Stauber (1920-2008), un caricaturiste qui a fait les beaux jours de la presse alémanique. Une série de dessins inédits de Friedrich Dürrenmatt, intitulée « Variations au cor des Alpes », complètent cette exposition dédiée à la satire, à voir jusqu'à Noël. Le vernissage a lieu samedi à 17 heures.

Né en 1920 à Montreux, Jules Stauber s'est imposé comme l'un des maîtres du trait de plume satirique. Dessinateur de presse indépendant, ce germano-suisse a croqué durant des décennies l'actualité, pour le compte notamment du quotidien allemand *Nürnberger Nachrichten*, du célèbre magazine satirique alémanique *Nebelspalter* et de l'ancienne revue de voyage *Schweiz*. Un an avant sa mort, il est récompensé par le Swiss Cartoon Award 2007.

## Homo helveticus

L'exposition du Centre Dürrenmatt fait la part belle à ses caricatures sur la Suisse. Jules Stauber jetait un regard critique et ironique, mais empreint de tendresse, sur son pays natal. Que ce soit en dessinant un Suisse auto-satisfait, suspicieux et un peu perplexe jetant un regard pardessus la croix suisse ou cet autre Helvète agitant amicalement son drapeau, mais dont le restaurant de la



Le dessinateur de presse Jules Stauber jetait un regard critique et ironique sur son pays natal. • Photo: sp

Croix-blanche affiche «réunion privée jusqu'à nouvel ordre», il déclinaient en motifs simples des notions complexes, comme la liberté et la souveraineté, s'attachant à démasquer les faux-semblants.

Jules Stauber se rapproche en ce sens de Friedrich Dürrenmatt qui, dans des textes comme «La Croix engrainée» et dans ses caricatures de Guillaume Tell ou du cor des Alpes,

met en lumière les contradictions de la Suisse d'une manière drôle et ironique, souligne Beate Schlichenmaier, commissaire de l'exposition. Ces séries de dessins sont montrées pour la première fois au public.

## Table ronde avec Barrigue

Mais l'exposition excède la seule thématique suisse. Depuis son premier dessin publié en 1948, Jules Stauber a en effet signé plus de 17'000 caricatures! Observant d'un œil à la fois sceptique et compatissant les différentes dimensions de l'être humain, il illustre notamment des thèmes comme le labyrinthe, les artistes, le globe terrestre, les monuments et les footballeurs. La précision du dessin, exécuté d'un simple trait de plume, le place dans la droite ligne d'un Bosc, Chaval ou Sempé.

L'exposition coïncide avec la parution d'un livre, « Jules Stauber – cartoons du début à la fin », qui sera présenté en avant-première samedi. Le Centre Dürrenmatt organise par ailleurs, le 11 octobre, une table ronde avec Barrigue et la dessinatrice Bénédicte sur le dessin de presse et son actualité. (ab)

**« Tell (e) est la Suisse – das Kreuz mit dem Kreuz »: jusqu'au 23 décembre au Centre Dürrenmatt. Ouvert de 11 à 17 heures du mercredi au dimanche.**

## Agenda culturel

### Galerias et musées

**Bibliothèque Publique et Universitaire** (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente « Archives Jean-Jacques Rousseau ».

Jusqu'au 31 octobre, exposition « Je vous aime encore plus sur votre portrait ». Ouvert lu-ve de 9h à 11h30/14h à 17h (s'adresser à l'accueil), me et sa ouvert de 14h à 17h.

**Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz « Neuchâtel: une histoire millénaire ». Jusqu'au 30 septembre, exposition « Automates & Merveilles ». Jusqu'en janvier 2012, exposition « Neuchâtel Xamax: 100 ans d'histoire et de passions ».

Jeudi 20, dimanche 23 et mardi 25 septembre, 10h à 16h, démonstrations publiques de l'automate L'Écri-

vain de Pierre Jaquet-Droz.

Samedi 22 septembre, 20h15, dimanche 23 septembre, 17h, concert dans le cadre des « Concerts autour du Ruckers, saison 2012 »: « Lettres sur la musique française », en collaboration avec la Bibliothèque publique et universitaire, dans le cadre du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau.

Mardi 25 septembre, 12h15, mardi du musée, « Automates & Merveilles, les Jaquet-Droz et Leschot », visite commentée par Caroline Junier et Sandrine Girardier, doctorante FNS, chercheuse et historienne.

**Galerias de l'histoire** (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13h à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

**Musée d'ethnographie** (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 4 novembre, exposi-

tion « Ultimitem » Onze artistes s'emparent d'un objet des collections du MEN. Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi. Jeudi 20 septembre, 20h15, ciné-club: « Revers de Tokyo: images et imaginaire du skateboard », documentaire de Julien Glauser. Entrée libre.

**Muséum d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre, exposition « Sacrée science! Croire ou savoir... ». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

**Centre Dürrenmatt** (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 23 décembre, exposition « Tell(e) est la Suisse – das Kreuz mit dem Kreuz », caricatures de Jules Stauber. Ouvert me-di de 11h à 17h. [www.cdn.ch](http://www.cdn.ch).

**Galerie Ditesheim** (rue du Château 8), du 2 septembre au 14 octobre, exposition Edmonson, œuvres récentes. Ouvert ma-ve, de 14h à 18h30, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h.

**Galerie Quint-Essences** (rue du Neubourg 20), du 1<sup>er</sup> jusqu'au 29 septembre, exposition de Pierre Montillo de Saint-Jorioz, Art déco. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30. Mardi 25 septembre, portes ouvertes, 10h à 18h.

**Jardin botanique** (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 7 octobre, exposition Barbara Bandi (gravure) et Claude-Alain Giroud (gravure manière noire). Ouvert ma-di, de 14h à 17h30 ou sur rendez-vous au 032 718 23 50.

**Lyceum Club** (rue des Beaux-Arts 11), mardi 25 septembre, 20h, concert de Aline et François Bichsel. Œuvres de G. Tartini: Didone Abbandonata, op. 1 N° 10, L. van Beethoven: Sonate N° 5 op. 24 « Le Printemps », C. Franck: Sonate en la majeur, P. de Sarasate: Zigeunerweisen.

## Divers

**Jardin anglais**, samedi 22 septembre, de 10h à 17h, marché aux puces.



**L'actualité culturelle**

**Conférence**



En collaboration avec le Centre culturel italien, le Lyceum Club présente une conférence publique de Sylvain Malfroy, professeur d'histoire de l'art, sur «Giotto et le décor peint de la Cappella degli Scrovegni à Padoue» (1305). L'intérêt de ce cycle de fresques, réalisé pour une famille

de banquiers riches, soucieux d'assurer leur salut, est important: Giotto a eu la possibilité, comme «scénariste unique» de coordonner l'ensemble de la composition, d'en harmoniser les couleurs et les registres expressifs, ce qui donne un résultat particulièrement homogène. Sylvain Malfroy conclura son propos avec un aperçu de la technique picturale de Giotto et l'évocation des défis liés à la conservation et transmission de ce chef-d'œuvre aussi splendide que fragile.

**Lyceum Club, Beaux-Arts 11, vendredi 21 septembre, 20h00. Prix: Fr. 12.-; membres du Lyceum et du CCI: Fr. 8.-; étudiants et apprentis: gratuit.**

**Séance de dédicaces**

Skander Kay (pseudonyme) est née à Neuchâtel en 1970. Auteure franco-suisse, vivant actuellement à proxi-

mité de Morges avec sa famille, elle puise son inspiration dans l'observation de la vie quotidienne et de la nature. Depuis son plus jeune âge, elle s'est intéressée à la science, l'histoire, l'art et la philosophie, qui l'ont encouragée à devenir écrivaine. Son livre «Les carnets mystiques» se situe en 2121, dans le monde technologique de l'homme bionique où l'eau vaut de l'or, une jeune anarchiste hérite d'un mystérieux carnet de notes écrit pas son ancêtre il y a plus d'un siècle... Débute alors une épopée initiatique sur plusieurs continents pour rencontrer des héros agissant pour le bien commun et liés entre eux par une société secrète... Pour ce premier roman de science-fiction, Skander Kay a puisé son inspiration dans la philosophie ésotérique. Une aventure palpitante à découvrir!

**Librairie Payot, Seyon 2, samedi 22 septembre, de 14h30 à 16h.**

**Exposition**

La deuxième phase de l'exposition évolutive SUPERAMAS, intitulée «Cerveau Morille» s'intéressera à un vaste ensemble thématique constitué autour de la modification de la perception et de l'état de conscience. Il sera exploré à partir de positions artistiques très diverses, afin d'éviter de restreindre l'interprétation des différentes œuvres au point de vue du curateur ou du concept de l'exposition. Des artistes travaillant sur des notions telles que le rythme, le souffle, la transe, la drogue, la série, l'obsession, la répétition d'un motif ou le décor sont invités.

**Centre d'art Neuchâtel, Moulins 37, exposition du 22 septembre au 15 novembre, du mercredi au dimanche, 14h à 18h, jeudi, 14h à 20h. Vernissage vendredi 21 septembre, 18h30.**

**Nouveau spectacle à découvrir du 20 septembre au 7 octobre au Théâtre Tumulte**

**« Un titre interloquant »**

« Les petites filles mortes ne grandissent pas »: ainsi s'intitule la nouvelle création du Théâtre Tumulte, qui sera présentée du 20 septembre au 7 octobre. Inspirée d'un texte de la dramaturge espagnole Beth Escudé i Gallès, elle raconte la relation entre un père et sa fille décédée. Alors que son enfant lui apparaît comme par magie, ce professeur de musique décide de continuer son éducation. Touchant, émouvant et même drôle, ce spectacle sort de l'ordinaire, sans verser dans le sinistre.

«Nous avons découvert ce texte il y a quelques années au Festival d'Avignon. Ce titre très étrange nous avait interloqués», se souvient Monique Ditisheim, co-fondatrice du Théâtre Tumulte. Et d'ajouter: «La pièce ne nous a pas déçus.»

**Sur scène**

Le père, professeur de musique, va faire apparaître sa fille. Il va continuer à lui apprendre un tas de choses, sur la musique, sur la philosophie. Plusieurs questions trottent dans la tête de la fillette. Elle ne comprend pas pourquoi son père ne veut pas tout lui dire. Jef Saintmartin dans le rôle de l'homme et Julie Pauchard dans celui de la petite fille



La nouvelle création du Théâtre Tumulte met en scène un père et sa fille décédée, qui lui est apparue comme par magie.

se donneront la réplique. Un autre personnage intervient dans la pièce. Il s'agit d'une voyante que le père rencontre pour en savoir plus sur ce qu'il y a après la mort. Monique Ditisheim interprètera le rôle de cette femme.

**Une pièce catalane**

«Les petites filles mortes ne grandissent pas» est l'œuvre de Beth Escudé i Gallès. Cette dramaturge

espagnole a rédigé cette pièce en 2000 dans sa langue natale, le catalan. Publiée en 2003 aux Editions de l'Amandier à Paris, elle a été traduite en français par Isabelle Bress. (ak)

**«Les petites filles mortes ne grandissent pas»: du 20 septembre au 7 octobre au Théâtre Tumulte. Jeudi, vendredi, samedi à 20h30 et dimanche à 17 heures. Réservation au 032 725 76 00. Renseignements sur [www.tumulte.ch](http://www.tumulte.ch).**

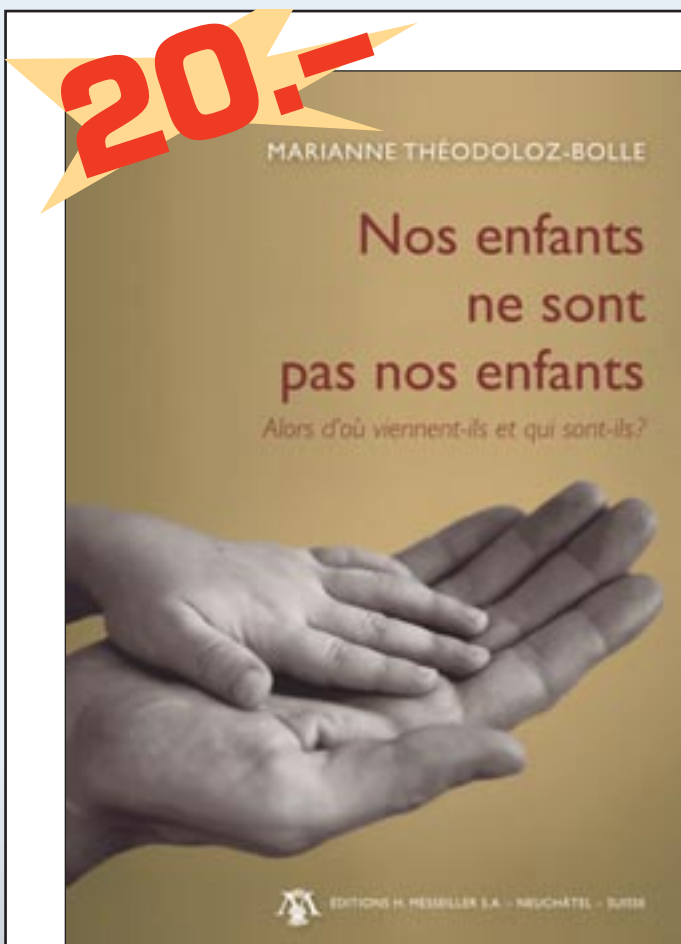
Chronique culturelle



**Bon appétit!**

Ce week-end, exclus et misérables sont montés sur les planches pour nous rappeler leur triste sort tandis que, juste à côté, d'autres ripaillaient et s'envoyaient 17 plats de suite en ce jour de Jeûne fédéral... A la Maison du Concert, le Théâtre à tous les étages donnaient «Les Seigneurs de la rue» d'après une nouvelle de Magali Herbert (présente à la représentation de samedi), où l'on a fait connaissance avec Paulo le clodo qui retrouve un peu de dignité en gagnant l'amitié d'un rat qu'il apprivoise en partageant avec lui les restes de repas glanés dans les poubelles de la ville... Cette création s'accompagne d'animations – soupe populaire d'après spectacle, déambulations de l'école de théâtre, débats et exposition (à voir encore jusqu'à dimanche) – autour du thème de l'exclusion ainsi intelligemment traité. Vu également avec plaisir ce week-end au Passage la comédie musicale «Les Misérables» d'après l'œuvre de Victor Hugo, joliment interprétée par les élèves de l'école Evaprod de La Chaux-de-Fonds avec un excellent Jean Valjean marqué par 19 ans de baigne pour le vol d'un pain... Bon appétit!

Patrice Neuenschwander



80 pages, format 14,8 cm x 21 cm

Marianne Théodoloz-Bolle

## «Nos enfants ne sont pas nos enfants»

Le célèbre passage consacré aux enfants dans l'ouvrage *Le Prophète* de Khalil Gibran accompagne la réflexion qu'Anne et son amie partagent tout au long de ce récit. Verset après verset, les deux femmes s'interrogent avec une profonde honnêteté sur ce que ce message percutant et bouleversant réveille en elles:

*«Vos enfants ne sont pas vos enfants... Jour et nuit cette phrase me poursuivait. Cette proclamation ouvrait en moi une plaie béante.*

*Ils viennent à travers vous et non de vous. Et bien qu'ils soient avec vous ils ne vous appartiennent pas... Je pressens que c'est un apprentissage de toute une vie qui ne concerne pas seulement l'amour que nous vouons à nos enfants, mais encore à nos conjoints, nos amis même. D'où nous vient cet instinct de possession?*

*Pour être fils et fille de l'appel de la Vie à elle-même nous devons quitter père et mère... Non pas les renier, mais les honorer pour avoir été passeurs de vie. Lorsque tu honores quelqu'un, tu te détaches de lui dans le bon sens du terme.*

*Vous pouvez leur donner votre amour mais non point vos pensées. Cette phrase, écrivait Anne, vibre encore d'une autre manière en moi, depuis que je sais qu'en les considérant comme nôtres, nous coupons nos enfants de leur dimension spirituelle.»*

MARIANNE THÉODOLOZ



## Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, [edition@messeiller.ch](mailto:edition@messeiller.ch)

..... ex. de l'ouvrage **«Nos enfants ne sont pas nos enfants»** de Marianne Théodoloz-Bolle, au prix de **Fr. 20.-**

..... ex. de l'ouvrage **«Sur la Terre comme au Ciel»** de Marianne Théodoloz-Bolle (3<sup>e</sup> édition préfacée par Hyacinthe Vulliez, écrivain savoyard), au prix de **Fr. 25.-**

**Offre DUO: «Nos enfants ne sont pas nos enfants» et «Sur la Terre comme au Ciel»**

..... ex. de l'offre DUO au prix de **Fr. 40.-**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom, prénom: \_\_\_\_\_

Rue et N°: \_\_\_\_\_

NP et localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

 Le Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel est en pleine forme!

# C'est la rentrée!

Des nouveaux membres et des projets plein la tête! Avant d'entamer la rentrée et l'accueil des nouveaux membres, un petit bilan s'impose pour cette institution dont la maxime pourrait être «Tout pour les jeunes, tout par les jeunes!».

Tout d'abord, le PJNE a connu un accroissement du nombre de membres ces derniers mois et rassemble maintenant près d'une centaine de jeunes de tous les horizons, devenant ainsi le plus grand parlement des jeunes en Suisse. Nous espérons être plus représentatifs de la jeunesse, de ses envies et de ses préoccupations.

Nous avons soutenu de nombreuses organisations depuis le début de l'année dont le camp cantonal des scouts neuchâtelois, le bal du CPLN, la Gymnaz'out, The world battle ou encore l'association Coton qui rencontre un fort succès autour de

ses événements (Jazz-cocktails, Silence disCoton, etc.). Tous ces projets ont pour caractéristique d'être réalisés pour et par des jeunes.

Parallèlement, nous avons organisé de nombreux événements comme

la Fête des voisins, un débat sur le RER et des journées de sensibilisation à la politique dans les écoles avec les jeunes de partis. De plus, la radio Neuch'Vox a célébré son premier anniversaire et prochainement, c'est

les 20 ans du PJNE que nous fêterons autour de plusieurs projets!

Chaque année, l'objectif du PJNE est de fédérer toutes les écoles, universités, associations culturelles et sportives ainsi que les partis politiques, par le biais de leurs délégués intéressés à se mobiliser pour la jeunesse. En octobre, aura lieu la séance d'accueil des nouveaux membres. Nous rappelons que toutes les associations et jeunes de partis de la Ville de Neuchâtel ont droit à deux sièges pour leurs jeunes et nous les invitons à s'inscrire auprès du Service de la Jeunesse jusqu'au 28 septembre.

En outre, nos séances sont publiques et pour les intéressés, la prochaine aura lieu lundi 24 septembre, à 18h15 à la Cité universitaire. Pour plus d'information, visitez notre site web : [www.pjne.ch](http://www.pjne.ch).

*Quentin Stauffer, président*



Groupe de travail des Parlements des Jeunes lors de la rencontre des Neuchâtel du Monde 2012. • Photo: sp

## La Ville jeune

**Midnight jeuNE**, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

**Case à chocs**, vendredi 21 septembre, BASS FACTORY, Dodge & Fuski (UK), Inspector Dubplat (UK), The Noisy Freaks (FR), Bishop Basterds, Koma Dub (portes à 23h). Préllocation Petzi, Fr. 20.- / Fr. 15.- avant minuit. Samedi 22 septembre, DREAM OF AFRICA, Bab2 / 13 Sarkastic 10IP (Michigang), Badass Escobar, La Mac Weeskie Compagnie, Proze / Arko / Eriah / Division Explicite, Les Frères Sy / K-Nibal Prod / Leck (portes à 21h, début des concerts à 21h30). Préllocation Petzi, Fr. 30.- / After show, Fr. 10.-.



## La Ville sportive

**Piscines du Nid-du-Crô**  
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

**Football**  
**Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot**  
Mercredi 19 septembre, 20h, FC Serrières I – SV Muttentz, 1<sup>re</sup> ligue  
Vendredi 21 septembre, 20h, Espagnol – Marin, Vétérans  
Samedi 22 septembre, 9h, Serrières II – Couvet, Juniors E  
A 11h, Serrières II – St-Blaise, Juniors D  
A 13h, Serrières I – Team La Charrière, Juniors B  
A 15h, Serrières II – Deportivo, Juniors B  
A 17h, ASI Audax I – FC Boudry, 2<sup>e</sup> ligue  
A 19h30, ASI Audax II – Lusitanos, 3<sup>e</sup> ligue  
Dimanche 23 septembre, 16h, Espagnol – Dombresson, 3<sup>e</sup> ligue  
Mercredi 26 septembre, 20h15, Serrières II – Etoile-Sporting, 2<sup>e</sup> ligue

### **Terrain naturel de Pierre-à-Bot**

Mercredi 19 septembre, 19h45, Team Audax-Serrières – Lamboing-La Neuveville, Coupe NE Juniors C  
Samedi 22 septembre, 14h, Team Serrières-Audax – La Sagne, Juniors C  
Mercredi 26 septembre, 20h15, FC Helvetia – FC Fontainemelon, 4<sup>e</sup> ligue

### **Stade de la Maladière**

Vendredi 21 septembre, 20h, Xamax 1912 – Wacker Grenchen, 2<sup>e</sup> ligue interrégionale  
Mercredi 26 septembre, 19h45, FC Bienne – FC Lugano, Challenge League

### **Terrain du Chanet I**

Samedi 22 septembre, 11h, Xamax 1912 M12 – Grpm Bas Lac, Juniors D  
A 13h, Xamax 1912 M13 – Team AFF/FFV Nord, M-13  
A 16h, Xamax 1912 M16 – BSC Young Boys, M-16  
Dimanche 23 septembre, 11h, Xamax 1912 Féminine – FC Ueberstorf, 2<sup>e</sup> ligue interrégionale

### **Terrain du Chanet II**

Samedi 22 septembre, 11h, Xamax 1912 M11 – FC Hauterive, Juniors D

### **Unihockey**

**Maladière, halle A, salles 1 à 3**  
Samedi 22 septembre, 17h, FSG Corcelles-Cormondrèche – Lions Konolfingen, 2<sup>e</sup> ligue

### **Volleyball**

**Halle de sport de la Riveraine**  
Dimanche 23 septembre, 14h30, NUC IV – NUC III, match amical  
A 17h30, Sagres NUC – VBC Cossonay, LNA

### **Handball**

**Halle de sports de la Riveraine**  
Vendredi 21 septembre, 20h30, HBC Neuchâtel – FSG Lausanne-Ville/Cugy 3, 4<sup>e</sup> ligue

### **Gymnastique**

**Maladière, halle B, salles 4 à 6**  
Samedi 22 septembre, 8h, championnat romand de gymnastique artistique





Neuchâtel Xamax s'invite au Musée d'art et d'histoire

# « Cent ans d'histoire et de passions »

Pour le centenaire de Neuchâtel Xamax, le Musée d'art et d'histoire (MAHN) accueille une exposition retraçant l'épopée des rouge et noir au travers d'une riche sélection de photos, d'images et d'objets provenant notamment de la collection privée de Gilbert Facchinetti. A découvrir jusqu'au 13 janvier 2013.

Réalisée en collaboration avec l'Université de Neuchâtel, l'exposition propose une découverte originale de l'histoire centenaire de Xamax, une aventure footballistique d'envergure internationale qui a marqué l'histoire de la ville au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Délaissant le point de vue chronologique, elle met sur le devant de la scène les différents acteurs qui ont contribué à faire du club une légende: les joueurs, les entraîneurs et les dirigeants bien sûr, mais aussi les supporters et les médias. Quel est le public de Neuchâtel Xamax? Quelles difficultés ont rencontré les dirigeants? Quel rôle a joué la famille au sein du club? Telles sont quelques-unes des questions qui sont abordées.

## Un gamin de dix ans

Au fil de l'exposition, les visiteurs découvrent les différents jalons qui ont marqué le parcours de Xamax, depuis sa création en 1912 par un gamin de dix ans qui jouait au foot

avec ses copains dans le quartier de la gare, Max Abegglen. «Son talent autant que son obstination le rendent unique dans l'histoire du football suisse», souligne le commissaire de l'exposition, Jérôme Gogniat, qui a œuvré sous la direction du professeur Laurent Tissot. Max Abegglen reste en effet comme l'un des plus grands joueurs suisses de tous les temps. Surnommé le «Napoléon des stades», il emmena l'équipe suisse en finale des Jeux Olympiques de 1924 à Paris.

## Du football des talus...

Pour Xamax, l'heure des consécractions devra en revanche attendre. Le club évolue durant des décennies dans les ligues inférieures, à l'ombre du FC Cantonal, qui domine alors le football neuchâtelois. Bien avant les problèmes financiers, la principale préoccupation de ses dirigeants est de trouver un stade, celui de la Maladière étant réservé au grand rival. Ce manque de terrain contraint même Xamax à interrompre deux fois son activité, entre 1924 et 1925 puis entre 1944 et 1953.

## ... au stade Bernabeu

Le club connaît un tournant dès son retour à la compétition en 1953. Xamax gravit un à un tous les échelons, pour se hisser en 1966 en ligue nationale B. «C'est une année charnière pour le club», relève Jérôme

Gogniat. L'ascension du club rouge et noir coïncide en effet avec la relégation du FC Cantonal en première ligue. Quatre ans plus tard, le grand rival est absorbé par Neuchâtel Xamax.

Avec la promotion en ligue nationale A en 1973, l'histoire prend une nouvelle dimension. Les finales de Coupe suisse puis, dès les années 80, les titres de champions de Suisse et les rencontres de Coupe d'Europe se succèdent. En 1986, Xamax bat le Real Madrid 2-0 en quart de finale de la Coupe de l'UEFA à la Maladière, devant une affluence record de 25'000 personnes. Le club atteint alors une notoriété qui dépasse les frontières. La suite est connue...

## Tables rondes

Plusieurs manifestations accompagnent l'exposition, dont une série de tables rondes sur le football en partenariat avec le Centre international d'étude du sport (CIES). A ne pas manquer également, le match de gala organisé ce dimanche à la Maladière par l'Association du centenaire de Neuchâtel Xamax entre les anciens champions et la nouvelle équipe. (ab)

- «Neuchâtel Xamax: 100 ans d'histoire et de passions»: jusqu'au 13 janvier au Musée d'art et d'histoire. Renseignements sur [www.mahn.ch](http://www.mahn.ch)

L'exposition n'aurait pu voir le jour sans la collection privée de Gilbert Facchinetti, ici avec le conseiller communal Thomas Facchinetti.



Les buts d'anthologie marqués par Xamax repassent en



Première défaite de Xamax en finale de la Coupe de Suisse  
• Coll. G. Facchinetti



Gilbert Facchinetti a présidé Xamax durant 25 ans.  
• Coll. G. Facchinetti





double.



Max Abegglen et l'équipe Suisse aux JO de Paris en 1924.  
• Coll. G. Facchinetti



Le logo du club dans les années 30.  
• Archives de la Ville de Neuchâtel



se en 1974.



Gilbert Gress a entraîné trois fois Xamax, notamment entre 1981 et 1990.  
• Coll. G. Facchinetti



Avant le match contre le SV Hambourg en 1982.  
• Coll. G. Facchinetti



La joie de « Don » Givens en 1983.  
• Photo: ASL « L'Express »



Xamax, l'équipe championne suisse en 1987.  
• Photo: ASL « L'Express »



Le Conseil communal entend développer un nouveau quartier d'habitation aux Charmettes

# Nouveaux logements aux Charmettes

Le Conseil général s'intéressera lundi soir à un rapport d'information du Conseil communal concernant « la mise en œuvre d'une stratégie de développement pour un nouveau quartier d'habitation aux Charmettes ». Dans les faits, l'exécutif prévoit de démolir le terrain de football synthétique et les vestiaires dans le but d'y développer de nouveaux logements. Les activités sportives seront transférées au Chanet, où les infrastructures seront remises à neuf.



La Ville de Neuchâtel est propriétaire de la parcelle concernée par le développement de nouveaux logements.

Situé au lieu-dit le « Plan des Fourches », le plateau de la colline sépare le versant des Draizes de celui des Deurres. Un terrain de football synthétique, des vestiaires, un bocciodrome et une place de jeux occupent actuellement ce terrain. La stratégie de développement du quartier prévoit de maintenir la place de jeux et de l'améliorer. Le bocciodrome, quant à lui, sera reconstruit sur site avec une buvette ou un établissement public de quartier. Les infrastructures sportives, à savoir le terrain de football synthétique et les vestiaires, seront démolis

L'exécutif a prévu de démolir le terrain de football synthétique des Charmettes pour y développer de nouveaux logements.

pour laisser place au développement de nouveaux logements. « La vision défendue par notre Conseil consiste à désaffecter le terrain de football des Charmettes et reporter les efforts sur la réfection des terrains du Chanet », indique l'exécutif dans son rapport. Le Conseil général sera prochainement saisi d'un rapport au sujet du site du Chanet.

## Dialogue avec la population

Le développement du quartier des Charmettes s'inscrit dans un contexte politique particulier, qui englobe la politique d'agglomération, la politique du logement et

celle des sports. « Il est fondamental que la compréhension des enjeux soit la plus large possible. Pour trouver des solutions durables, nous souhaitons instaurer une dynamique de coopération entre les Autorités et la population », souligne le Conseil communal. Le site des Charmettes bénéficie d'un emplacement idéal. Accès aux transports publics, présence d'établissements scolaires à proximité et positionnement du lieu aux frontières du centre-ville et de la commune de Pesieux sont autant d'éléments favorables à la densification du quartier.

## Safari urbain

La mise en place d'une stratégie de développement pour un nouveau quartier d'habitation aux Charmettes passe par deux étapes. La première consiste à élaborer une vision générale et la seconde permettra de consolider le projet. Le processus démarrera par une consultation large des acteurs concernés. Pour ce faire, ils participeront à un « safari urbain ». « Cette méthode consiste à parcourir, avec les acteurs de la participation, le quartier avec un professionnel qui donne un éclairage sur les différentes dimensions sociales, environnementales et économiques du quartier », éclaire le Conseil communal. Ce safari urbain permettra entre autres d'avertir les habitants et de mieux cerner les besoins futurs. Dans un deuxième temps, plusieurs urbanistes

se réuniront pour un « workshop ». Lors de cet atelier, ils confronteront leurs idées à propos de l'aménagement spatial du site. « La synthèse du travail produit en workshop définit les objectifs d'aménagement, les principes de composition urbanistique du plateau et l'identification des vérifications à conduire avec les acteurs du logement », précise l'exécutif. Le financement de ces travaux sera effectué par le biais du budget de fonctionnement. Le Conseil communal estime ces coûts à 90'000 francs. (ak)



## Vente de la villa « Les Pâquerettes »

Le Conseil général se prononcera lundi sur la vente de la villa « Les Pâquerettes » et la constitution d'un droit de superficie distinct et permanent pour le terrain situé au chemin du Signal 28 à Chaumont. Cet immeuble comporte deux appartements de 4 pièces, de 108 m<sup>2</sup> chacun. « Conformément à la volonté manifestée par le Conseil général dans le cadre du rapport de la commission spéciale « politique immobilière et du logement », le terrain n'est pas vendu », souligne le Conseil communal dans son rapport. L'exécutif propose de constituer un droit de superficie distinct et permanent de 70 ans pour le terrain en question au profit de Monsieur et Madame Gafner, actuels locataires de l'un des deux appartements, depuis 2008. La Ville de Neuchâtel percevrait une redevance annuelle de 5'304.60 francs. La villa serait quant à elle cédée pour le prix de 558'440 francs. « Les immeubles consacrés à l'habitat individuel ne sont pas prioritaires dans le cadre de la politique du logement que nous entendons développer dans notre ville. Ils le sont d'autant moins quand des frais d'entretien importants sont prévisibles », précise le Conseil communal. (ak)



Le Conseil communal a prévu de céder un terrain et son immeuble à Chaumont.



A propos...



## Allô docteur ?

L'iPhone 5 qui vient de naître ne contribuera pas à la sérénité des équipages. A la sécurité des passagers non plus.

Ainsi, l'accueil à l'entrée de la carlingue n'a pas pour seul but de souhaiter la bienvenue aux clients, l'objectif inavoué consistant bel et bien à vérifier si les passagers sont en état de prendre le vol. Et si certains signaux sont connus, d'autres deviennent de plus en plus fréquents. La compagnie helvétique constate... et dénonce en effet une nette recrudescence de personnes « irascibles et récalcitrantes » sur les vols de ligne. La cause ? L'alcool, certes. Mais la présence d'animaux et le non-respect de l'interdiction de fumer participent également aux incivilités. La palme revient, et de loin, aux smartphones et autres accros du téléphone portable... On sait que, par mesure de sécurité, les appareils doivent rester éteints au décollage et à l'atterrissage de façon à ne pas influencer certains instruments de navigation à bord. Tous les passagers ne l'ont pas encore compris, persuadés que cette interdiction n'est destinée qu'aux autres.

Faudra-t-il inventer un « super iPhone » qui rassurerait et le personnel naviguant et les inconditionnels du téléphone mobile ? La recherche a encore de beaux jours devant elle...

Rémy Voirol

## L'Atelier des musées

### Exposition de marionnettes

L'Atelier des musées a proposé de chouettes ateliers de confection de marionnettes. Les réalisations seront visibles au Musée d'art et d'histoire,

**du 15 au 23 septembre**

Pour marquer la fin de cette petite exposition originale et colorée, un spectacle de marionnettes, tout public (dès 4 ans) sera offert à tous,

**dimanche 23 septembre, à 15 heures**

Renseignements sur le site internet [www.atelier-des-musees.ch](http://www.atelier-des-musees.ch) ou auprès de l'Atelier des musées / Tél. 032 717 79 18, fbg de l'Hôpital 4 – 2000 Neuchâtel.

# La Ville officielle

## Les séances sont publiques

### L'aménagement du quartier des Charmettes sous la loupe

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 24 septembre 2012, à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant :

#### Rapports du Conseil communal

12-026

**Rapport d'information du Conseil communal**, concernant la mise en œuvre d'une stratégie de développement pour un nouveau quartier d'habitation aux Charmettes.

12-024

**Rapport du Conseil communal**, concernant la vente d'un immeuble et la constitution d'un droit de superficie distinct et permanent pour le terrain sis chemin du Signal 28 à Chaumont.

#### Autres objets

12-301

**Motion du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts**, intitulée « Pas de Maisons vides à Neuchâtel ».

12-602

**Interpellation du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts**, intitulée « Une volonté d'étatiser les structures d'accueil ? ».

12-302

**Motion du groupe PopVertsSol par M. Christian van Gessel et consorts**, intitulée « Des fleurs et des bancs dans la zone piétonne ».

12-503

**Postulat des groupes socialiste et PopVertsSol par MM. Matthieu Béguelin, Pascal Helle et consorts**, intitulé « Pour un "Tarif jeune" dans les cinémas ».

12-504

**Postulat du groupe PopVertsSol par M. Nicolas de Pury et consorts**, intitulé « Le Conseil communal est prié de demander instamment au Conseil d'Etat de la République et canton de Neuchâtel, de dénoncer le Concordat du 2 mai 2001\*, entre l'Etat de Neuchâtel et l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel, l'Eglise catholique romaine et l'Eglise catholique chrétienne, (\* Concordats des 10-13 novembre 1942 et 1-30 décembre 1942; arrêté du Conseil d'Etat du 19 novembre 1943) ».

12-303

**Motion des groupes PopVertsSol et socialiste par MM. Pascal Helle, Mat-**

**thieu Béguelin et consorts**, intitulée « Pour une Maison du livre ».

12-404

**Proposition des groupes PopVertsSol et socialiste par MM. Nicolas de Pury, Philippe Loup et consorts**, au sens de l'art. 50 du Règlement général, visant à la modification du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010, par l'introduction de l'art. 131 Commission financière, d'un alinéa 4 (nouveau).

12-304

**Motion du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts**, intitulée « Pas de vitrines fantômes en centre-ville ».

12-305

**Motion du groupe socialiste par M. Philippe Loup et consorts**, intitulée « Oui à l'intégration, stop aux discriminations ».

12-306

**Motion du groupe PopVertsSol par M. Christian van Gessel et consorts**, intitulée « Pour une politique de connexion de tous les ménages et entreprises par fibre optique FTTH (Fiber To The Home) moderne, orientée vers la population et ouverte à la concurrence ».

12-606

**Interpellation du groupe PopVertsSol par M. Christian van Gessel et consorts**, intitulée « Priorité pour les jeunes dans les salles de sport ».

12-505

**Postulat du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts**, intitulée « Dynamisons le centre-ville en musique ».

12-307

**Motion de M. Christian van Gessel et M<sup>me</sup> Hélène Silberstein**, intitulée « Tout travail mérite salaire, même celui des Conseillers généraux ».

12-607

**Interpellation des groupes socialiste et PopVertsSol par M<sup>me</sup> et M. Matthieu Béguelin, Catherine Loetscher Schneider et consorts**, intitulée « Caves du Palais, qu'en est-il de l'affection culturelle ».

12-405

**Proposition du groupe PLR par M<sup>me</sup> Amelie Blohm Gueissaz et consorts**, au sens de l'art. 50 du Règlement général

visant à la modification de l'article 134 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010.

12-406

**Proposition du groupe PLR par M<sup>me</sup> Amelie Blohm Gueissaz et consorts**, au sens de l'art. 50 du Règlement général visant à la modification de l'article 135 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010.

12-407

**Proposition interpartis par M<sup>mes</sup> Amelie Blohm Gueissaz, Catherine Loetscher Schneider, Martine Docourt Dumann et consorts**, au sens de l'art. 50 du Règlement général visant à la modification de l'article 136 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010.

12-506

**Postulat du groupe PopVertsSol par M. Nicolas de Pury et consorts**, concernant les améliorations nécessaires à la gestion et la consommation d'énergie aux piscines du Nid-du-Crô.

12-308

**Motion du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts**, intitulée « Pour des balades en musique le long du Quai Ostervald ».

12-507

**Postulat du groupe socialiste par M. Philippe Loup et consorts**, concernant le rapport 12-019 relatif à l'acquisition de divers véhicules et machines 2012-2013.

12-508

**Postulat du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts**, intitulé « Des véhicules encore utiles ».

12-309

**Motion du groupe PLR par M. Joël Zimmerli et consorts**, intitulée « Oui à la production et la promotion des énergies renouvelables mais de manière intelligente et coordonnée ».

12-609

**Interpellation du groupe socialiste par M<sup>me</sup> Sabrina Rinaldo Adam et consorts**, intitulée « Pour que l'entrée à l'école se fasse (au) mieux ! ».

12-610

**Interpellation du groupe socialiste par M. Philippe Loup et consorts**, intitulée « Fermeture de la crèche de Peseux "Les Puzzles" que fait la Ville ? ».

Neuchâtel, le 6 septembre 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

**Le président, Pascal Sandoz** **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur notre site internet [www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch)

La chronique musicale de...

# KO SoKo



Mathieu Neuenschwander

En octobre prochain SoKo, auteure, compositrice, interprète et actrice française se produira au Queen Kong Club de la Case à chocs à Neuchâtel. Cette jeune artiste tout en contraste mérite qu'on lui tende l'oreille.

SoKo c'est Stéphanie Sokolinski, une artiste bordelaise d'origine polonaise. C'est l'année du passage de la comète de Halley et de la catastrophe de Tchernobyl, en 1986, que SoKo voit le jour. Bien ancrée dans sa génération, la chanteuse se fait connaître musicalement à l'âge de 21 ans par le biais du réseau social Internet Myspace. Peu de temps après avoir commencé à diffuser sur le web *I'll kill her*, l'un de ses premiers titres, un DJ danois tombe dessus et se met à passer le morceau dans son émission de radio de manière obsessionnelle. SoKo est à même de se constituer un public international quasiment instantanément. La jeune artiste commence alors à tourner dans des clubs de toute l'Europe.

Quelques mois plus tard SoKo sort *Not SoKute*. Ce disque 5 titres est



SoKo, auteure, compositrice, interprète et actrice, se produira samedi 13 octobre au Queen Kong Club. • Photo: sp

auto-produit par l'artiste et un certain Thomas Semence, qui à l'époque faisait partie de son groupe. Une année plus tard, SoKo commence à figurer à l'affiche de festivals prestigieux tels que le Printemps de Bourges, les Eurockéennes, les Francofolies, l'île de Wight (Angleterre), le

Pukkelpop (Belgique) ou plus près de chez nous le Paléo. En 2008, SoKo collabore aussi avec le groupe I'm from Barcelona, sur la chanson *Gunbild*.

Ces différents projets et la grosse tournée à laquelle elle prend part épuisent la jeune artiste qui, en 2009, se

retire quelque temps du monde de la musique. Elle en profite donc pour reprendre sa carrière cinématographique. Car oui, avant d'être chanteuse, SoKo a joué dans de nombreuses productions françaises, en l'occurrence des films et des séries. Mais son come back sur les écrans n'a rien à voir avec le type de projets auxquels elle prenait part avant de chanter. En effet, en 2009, SoKo est à l'affiche de *A l'origine*, le film de Xavier Giannoli, avec François Cluzet et Gérard Depardieu qui raconte l'histoire d'un escroc de la construction qui arnaque une petite ville du Nord de la France. L'artiste participera d'ailleurs à la présentation du film au Festival de Cannes de 2009.

Après avoir tourné dans *Bye bye Blondie* de Virginie Despentes, SoKo décide de relancer sa carrière musicale cette année. Le 20 février dernier, elle sort *I Thought I Was An Alien*, 15 titres de pur bonheur pour ses fans. Fidèle à ses principes, la chanteuse se lance dans une tournée internationale qui va l'emmener en Angleterre aux Etats-Unis, en Allemagne et aussi à Neuchâtel! En effet, le 13 octobre prochain, le Queen Kong Club de la Case à chocs accueillera SoKo pour une soirée Folk-Rock aux côtés de Théodore, Paul & Gabriel. On a hâte d'y être!

[www.o-k-o.com](http://www.o-k-o.com)

M.N.

## A travers l'histoire



Les habitants des maisons situées sur la colline du Chânet bénéficiaient encore, vers 1955, d'un environnement paysager plutôt bucolique. La construction du viaduc du Vauseyon, inauguré en 1994, modifie de manière spectaculaire cet état de fait. Carte postale éditée par M. Nussbaum, vers 1955, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin





**Elections cantonales et fédérales**

**Affichage gratuit**

A l'occasion des prochaines votations du 25 novembre 2012, relatives aux objets suivants :

- modification du 16 mars 2012 de la loi sur les épizooties ;
- loi fédérale du 15 juin 2012 sur l'imposition internationale à la source ;
- arrêté fédéral du 15 juin 2012 portant approbation de l'accord concernant la coopération en matière de fiscalité et de marchés financiers entre la Suisse et l'Allemagne et du protocole le modifiant ;
- arrêté fédéral du 15 juin 2012 portant approbation de l'accord concernant la coopération en matière de fiscalité entre la Suisse et le Royaume-Uni et du protocole le modifiant ;
- arrêté fédéral du 15 juin 2012 portant approbation de l'accord concernant la coopération en matière de fiscalité et de marchés financiers entre la Suisse et l'Autriche ;
- décret du 26 juin 2012 soumettant au vote du peuple l'initiative législative populaire cantonale «Pour une participation des grandes fortunes, limitée dans le temps».

La Direction de la sécurité rappelle aux partis politiques que des supports pour affiches seront mis gratuitement à disposition dès la semaine 43.

Les partis politiques sont priés de s'annoncer auprès de la Direction de la sécurité jusqu'au **2 octobre 2012** et déposer les affiches à la SGA de Lausanne, chemin d'Entre-Bois 23, 1000 Lausanne (avec la mention «affiches pour emplacements temporaires en Ville de Neuchâtel»).

La répartition des affiches se fera en fonction du nombre de partis politiques et d'emplacements, soit un maximum de 25 affiches par groupe, l'égalité de traitement étant respectée.

*Direction de la sécurité*



**Anim'Action aux habitants de Pierre-à-Bot**

Le café-rencontre de votre quartier vous invite **mercredi 26 septembre entre 10 heures et 11h30, à la salle des Acacias 1.**

Au programme, rencontres et discussions, café, thé, jus d'orange, pâtisseries du jour, journaux et jeux.

**Renseignements: 032 717 74 63 ou [www.neuchatelville.ch/animaction](http://www.neuchatelville.ch/animaction).**



**Convocation des électrices et électeurs**



Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer, en votation fédérale et, en votation cantonale notamment sur le décret du 26 juin 2012 portant modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst. NE) (RER), le 23 septembre 2012.

Rappelons que le scrutin sera ouvert le dimanche 23 septembre 2012 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 à 12 heures.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote. • Photo: archives



**Prix «Salut l'étranger!»**

Le Conseil d'Etat neuchâtelois a institué, le 20 mars 1995, un prix annuel, doté de 7'000 francs, intitulé «Salut l'étranger!».

Le prix «Salut l'étranger!» est destiné à récompenser une personne ou un groupe de personnes de tous âges et de toutes nationalités, **domiciliées dans le canton**, qui par une œuvre, un spectacle, un acte, voire une parole ou une attitude, aura permis :

- une prise de conscience de la nécessité du dialogue inter-ethnique et inter-religieux afin de favoriser le respect de l'autre et la diversité des cultures ;
- la promotion de la tolérance ;
- le rejet de toute exclusion basée sur l'appartenance à une ethnie, une religion ou une nationalité.

Ainsi la population et toutes les institutions publiques et privées sont invitées à proposer des candidatures pour le prix «Salut l'étranger!».

Les candidatures pour l'année 2012 doivent être transmises jusqu'au **26 octobre 2012** au Service de la cohésion multiculturelle, av. Léopold-Robert 90, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Des renseignements complémentaires, un formulaire et l'arrêté instituant le prix peuvent être demandés par téléphone au délégué cantonal aux étrangers: **032 889 74 42** ou sur le site [www.ne.ch/salutetranger](http://www.ne.ch/salutetranger).



**Echos**

■ Le 1<sup>er</sup> septembre, M. Pascal Sandoz, président, a représenté le Conseil communal à l'Assemblée des Présidents des clubs Lions de Suisse romande, au Temple du Bas.

■ Vendredi 21 septembre, M<sup>me</sup> Christine Gaillard, directrice de la santé et des affaires sociales, représentera le Conseil communal aux 50 ans d'Alfaset, à La Chaux-de-Fonds.

■ Samedi 22 septembre, le Conseil communal sera représenté par M<sup>me</sup> Christine Gaillard, directrice de la santé et des affaires sociales, à l'occasion de la journée officielle marquant le 25<sup>e</sup> anniversaire du Mouvement des Aînés du canton de Neuchâtel, au Péristyle de l'Hôtel de Ville.

■ Dimanche 23 septembre, M. Thomas Facchinetti, directeur des sports représentera le Conseil communal aux manifestations officielles organisées dans le cadre du centenaire de Neuchâtel Xamax.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M<sup>mes</sup> et MM. Irène et Alain Vial-Grezet, Johanna et Jean Rezzonico-Reijnders à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage et à M<sup>me</sup> et M. Micheline et Paul Siegrist-Légrand, à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage.



**Le Temple du Bas en fête**

Le Temple du Bas joue un rôle culturel important puisqu'il est placé au centre de gravité de la zone piétonne, de l'agglomération de la région et des moyens de transports publics et qu'il est une salle de musique appréciée.

Pour mener à bien tous ses objectifs, la paroisse a besoin de soutien financier, et c'est pourquoi

**samedi 22 septembre, de 9 à 17 heures, dans les locaux du Temple du Bas**

les traditionnelles "Bouchées-à-la-Reine", riz et salade seront servies dès midi. Bien entendu le tea-room sera ouvert toute la journée. Une magnifique tombola sera organisée.

Vous y trouverez de quoi manger et boire, du ramequin au fromage au pain brioché, en passant par le saucisson neuchâtelois. La brocante et la foire aux livres seront comme chaque année bien achalandées.

**Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5.**



## Programme cinéma pour la semaine du 19 au 25 septembre 2012

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

### APOLLO 1

#### LES SAVEURS DU PALAIS

1<sup>re</sup> semaine. 7 ans sug. 10 ans.  
VF me au ma 16h15, 18h15, 20h30. VF di 10h45.  
Acteurs: Catherine Frot, Jean D'Ormesson, Hippolyte Girardot.  
De Christian Vincent.

#### L'ÂGE DE GLACE: LA DÉRIVE DES CONTINENTS - 3D

13<sup>e</sup> semaine. Pour tous sug. 7 ans.  
VF me, sa/di 14h15.  
De Steve Martino.

#### THE EXPENDABLES 2: UNITÉ SPÉCIALE

5<sup>e</sup> semaine. 14 ans sug. 16 ans.  
VF ve/sa 22h45.  
Acteurs: Sylvester Stallone, Jason Statham, Bruce Willis.  
De Simon West.

### APOLLO 2

#### QUELQUES HEURES DE PRINTEMPS

1<sup>re</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF je/ve, lu/ma 15h30. VF me 18h, me au sa, lu/ma 20h15.  
VF je au sa, lu/ma 18h.  
Studio: VF di 18h.  
Acteurs: Vincent Lindon, Héléne Vincent, Emmanuelle Seigner.  
De Stéphane Brizé.

#### FORESTI PARTY BERCY

Pas de limite d'âge.  
En direct live et en exclusivité.  
Di 20h.

#### REBELLE - 3D - BRAVE

8<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 7 ans.  
VF me, sa/di 14h.  
De Mark Andrews.

#### STEP UP: MIAMI HEAT - SEXY DANCE 4 - 3D

7<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 10 ans.  
VF me, sa/di 16h15.  
Acteurs: Alyson Stoner, Adam G. Sevani.  
De Scott Speer.

#### TOTAL RECALL - MÉMOIRES PROGRAMMÉES

6<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF ve/sa 23h.  
Acteurs: Colin Farrell, Jessica Biel.  
De Len Wiseman.

#### LIKE SOMEONE IN LOVE

3<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VO/di di 11h00.  
Acteurs: Ryo Kase, Rin Takahashi, Tadashi Okuno.  
De Abbas Kiarostami.

### APOLLO 3

#### CHERCHEZ HORTENSE

2<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 18h30, 20h30. VF je/ve, lu/ma 16h30.  
Acteurs: Jean-Pierre Bacri, Kristin Scott Thomas, Isabelle Carré.  
De Pascal Bonitzer.

#### MADAGASCAR 3: BONS BAISERS D'EUROPE - 2D

16<sup>e</sup> semaine. Pour tous sug. 7 ans.  
VF me, sa/di 14h15.  
D'Eric Darnell.

#### LOL MADE IN USA

2<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF me, sa/di 16h30.  
Acteurs: Miley Cyrus, Demi Moore.  
De Liza Azuelos.

#### HIT & RUN

3<sup>e</sup> semaine. 14 ans sug. 16 ans.  
VF ve /sa 22h30.  
Acteurs: Dax Shepard, Kristen Bell, Bradley Cooper.  
De David Palmer.

#### LE NEZ DANS LE RUISSEAU

2<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 12 ans.  
VF di 11h00.  
Acteurs: Anne Richard, Liam Kim, Sami Frey.  
De Christophe Chevalier.

### ARCADES

#### THE BOURNE LEGACY - JASON BOURNE: L'HÉRITAGE

1<sup>re</sup> semaine. 12 ans sug. 16 ans.  
VF me, ve au ma 14h45. VF me au ma 17h30, 20h15. VF ve/sa 23h.  
Acteurs: Rachel Weisz, Jeremy Renner.  
De Tony Gilroy.

### BIO

#### À PERDRE LA RAISON

1<sup>re</sup> semaine. 14 ans sug. 16 ans.  
VF me au ma 15h. VF me au sa, lu/ma 18h. VF me au sa, lu 20h15, di 17h30.  
Studio: VF ma 20h15.  
Acteurs: Thar Rahim, Emilie Dequenne, Niels Arestrup.  
De Joachim Lafosse.

#### FORESTI PARTY BERCY

Pas de limite d'âge.  
En direct live et en exclusivité.  
Di 20h.

### REX

#### LAWLESS - DES HOMMES SANS LOI

2<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF me au ma 20h15. VF ve/sa 23h00.  
Acteurs: Tom Hardy, Shia LaBeouf, Gary Oldman.  
De John Hillcoat.

#### SAMMY 2 - ESCAPE FROM PARADISE - 2D

6<sup>e</sup> semaine. Pour tous sug. 7 ans.  
VF me au ma 15h30.  
De Ben Stassen.

#### UN AMOR - UN AMOUR - UN AMOR

2<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VO esp. s-t-fr/all me au ma 18h00.  
Acteurs: Diego Perretti, Elena Roger.  
De Paula Hernández.

### STUDIO

#### CAMILLE REDOUBLE

2<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 16 ans.  
VF me au lu 20h15.  
Acteurs: Noémie Lvovsky, Samir Guesmi, Yolande Moreau.  
De Noémie Lvovsky.

#### L'ÂGE DE GLACE: LA DÉRIVE DES CONTINENTS - 2D

13<sup>e</sup> semaine. Pour tous sug. 7 ans.  
VF me au ma 15h00.  
De Steve Martino.

#### STARBUCK

5<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF me au sa, lu/ma 17h45.  
Acteurs: Patrick Huard, Julie LeBreton.  
De Ken Scott.



## Agenda pratique



### Services d'urgence

**Police:** 117.

**Service du feu:** 118.

**Urgences santé**

**et ambulance:** 144.

#### Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

#### Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

**Viteos SA** - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

### Services publics

**Croix-Rouge Suisse** (av. du 1<sup>er</sup>-Mars 2a), tél. 032 886 88 60. Service de garde de malades à domicile, tél. 032 886 88 63 (jours ouvrables). Service de garde d'enfants à domicile (malades ou lors de dépannage pour les parents devant faire face à un imprévu), tél. 032 886 88 65. Service de formation et promotion de la santé, tél. 032 886 88 61 (l'après-midi).

**Délégué au développement durable**, permanence les jeudis de 15h à 18h. Section de l'urbanisme (fbg du Lac 3), tél. 032 717 76 75.

**Discobole**, rue des Moulins 21 (location de CD): ouvert mardi-mercredi-vendredi de 14h à 18h30; samedi de 9h à 11h30.

### Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

### NOMAD maintien à domicile

**Centre NOMAD Neuchâtel et environs**

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

### Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

### Les services religieux

**Paroisse réformée évangélique**

**Cultes du dimanche 23 septembre**

*Sud:*

**Collégiale:** di à 10h, culte avec sainte cène, baptême. Garderie et école du dimanche à Collégiale 3.

**Temple du Bas:** je à 10h, méditation, salle du refuge. Di à 18h, Thomasmesse «Etend ta main!» avec Heiner Schubert, théologien et caricaturiste biblique, E. Reichen. Musique: Sophie

Moutte, flûte traversière et traverso, Fernando Garcia Barò, violoncelle. Dès 19h, repas canadien.

*Nord:*

**Ermitage:** Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement.

**Valangines:** di à 9h30, culte avec sainte cène.

*Est:*

**La Coudre:** Temple ouvert en journée pour le recueillement.

**Maladière:** di à 10h, culte avec sainte cène.

*Ouest:*

**Serrières:** di à 10h15, culte avec sainte cène.

**Portalès:** di à 10h, célébrations animées par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanches du mois.

### Eglises catholiques romaines

**Notre-Dame:** sa à 9h, messe en allemand. Sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

**Vauseyon, église Saint-Nicolas:** di à 10h30, messe.

**Serrières, église Saint-Marc:** sa à 17h, messe. Di à 10h15, messe en italien.

**La Coudre, Saint-Norbert:** sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

**Chapelle de la Providence:** sa à 16h00, messe en érythréen. Di à 10h, messe en polonais.

**Hôpital Portalès, chapelle 6<sup>e</sup> étage:** pas de célébration.

### Eglise catholique chrétienne

**Eglise St-Jean-Baptiste** (rue Emer-de-Vattel): di 18h, messe.



## Impressum

#### Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

#### Direction:

Rémy Voirol, chancelier

#### Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste  
Aline Botteron, journaliste  
Anne Kybourg, journaliste

#### Illustration:

Stefano Iori, photographe

#### Secrétariat:

Daniela Pellegrini Schuway, secrétaire de rédaction

#### Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09  
• Télécopie: 032 717 77 10  
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

#### Internet:

www.neuchatelville.ch

#### Mise en page:

Cathy Ecabert

#### Impression:

Imprimerie H. Messellier S.A., Neuchâtel

#### Tirage:

22'000 exemplaires



## L'instantané de Stefano Iori...



... répétition générale



## *Les Myosotis*

Home médicalisé  
Parcs 3 - 2000 Neuchâtel

cherche

### **des bénévoles auprès de personnes âgées**

Vivre un moment d'échange privilégié avec un(e) résidant(e) en nos murs ou lors d'excursions. 1 à 4 fois par mois, un après-midi de 14h30 à 16h15.

Information auprès de C. Delémont au 032 725 37 77



 **FÊTE DES VENDANGES  
NEUCHÂTEL**  
28 - 29 - 30 SEPTEMBRE 2012

## Croisière feux d'artifice

Plus de 30 minutes de feux ! 



### Menu à bord

*Salade vigneronne*  
~~~~ ~~~~~  
*Saucisson neuchâtelois poché*  
*Sauce Pinot Noir et échalotes*  
*Gratin de pommes de terre*  
*Légumes de saison*  
~~~~ ~~~~~  
*Tartelette au Chasselas*

**Samedi 29 septembre 2012**  
**Départ port de Neuchâtel : 19h00**  
**Retour : 21h30**

**Croisière avec menu :**  
Adulte : CHF 79.-  
Enfant jusqu'à 12 ans : CHF 36.-

**Croisière sans menu :**  
Adulte : CHF 33.-  
Enfant jusqu'à 16 ans : CHF 17.-

Réservation :  
[www.navig.ch](http://www.navig.ch)



 Navigation  
Lacs de Neuchâtel et Morat SA



Le Magasin du monde de Neuchâtel a emménagé il y a un an à la rue du Château

# Promouvoir le commerce équitable

Le Magasin du monde de Neuchâtel fête le premier anniversaire de son déménagement à la rue du Château 2. Situé de plain-pied, le magasin bénéficie désormais d'une meilleure visibilité. Il propose des produits alimentaires, des vêtements et des objets issus du commerce équitable. Rencontre avec Nadia Basse, présidente du comité du Magasin du monde de Neuchâtel.

## Pourquoi avez-vous déménagé de vos locaux sis au faubourg de l'Hôpital?

Ça faisait longtemps que l'on désirait changer nos locaux. Nous avons trouvé une bonne occasion nous permettant de déménager à la rue du Château. Ces nouveaux locaux sont situés de plain-pied, ce qui est beaucoup plus pratique pour nos clients. Le magasin est plus lumineux. Les Magasins du monde existent depuis 1974 à Neuchâtel. D'abord sur les marchés, le premier magasin s'est ouvert juste en face du Cardinal. Nous sommes ensuite restés 17 ans au faubourg de l'Hôpital.

## Ces nouveaux locaux vous apportent-ils davantage de clients?

Nous avons pu constater une plus grande diversité parmi notre clientèle. Malgré la conjoncture, nous continuons d'accueillir des nouveaux clients convaincus de leur démarche.



«Il n'est plus nécessaire pour nous de promouvoir les bananes issues du commerce équitable puisqu'on en trouve dans les grandes surfaces», relève Nadia Basse.

Nous organisons samedi 27 octobre de 9 à 17 heures une journée d'anniversaire portes-ouvertes. Nous proposerons une soupe ou une salade confectionnée avec nos produits. Le fait d'offrir à manger est une manière de valoriser le travail de nos producteurs. Nous installerons un gros chaudron devant le magasin et feront du bruit pour attirer le public. Nous distribuerons des papillons pour informer les gens au sujet de cette journée d'anniversaire.

## Mettez-vous en place d'autres activités durant l'année?

Le Magasin du monde de Neuchâtel fait partie de l'Association romande des Magasins du monde (ASRO). Nous organisons chaque année des animations durant la journée du commerce équitable, qui a lieu au mois de mai. Pour célébrer l'année des fruits secs, nous avons mis en évidence en mai dernier tout notre assortiment. Des panneaux d'information et de la documentation permettaient de renseigner la clientèle. L'ASRO nous a mis à disposition des coffrets de dégustation.

## Quelles sont les particularités des Magasins du monde?

Les Magasins du monde promeuvent le commerce équitable, c'est-à-dire les relations équitables entre produc-

teurs et consommateurs. Notre démarche contribue à offrir de meilleures conditions de travail aux producteurs ainsi qu'à la protection de l'environnement. Nous pratiquons également des prix équitables, qui permettent aux producteurs de vivre plus dignement. Nous leur garantissons un paiement pour leur récolte: ils reçoivent un revenu minimum stable, souvent supérieur à celui du marché. Si la récolte est inondée ou faible, le producteur est tout de même payé. Nous travaillons avec des partenaires qui sont certifiés équitables. Dans notre assortiment, 80% des fournisseurs sont imposés. Pour le reste, nous proposons des produits de proximité. Nous travaillons avec Cocooning, Rétropomme, le pré d'Areuse ou encore le Lopin bleu.

## Comment vous assurez-vous que ce commerce profite vraiment aux producteurs?

Les personnes de l'ASRO travaillent en collaboration avec nos fournisseurs agréés, qui eux effectuent les contrôles auprès des producteurs. Ils se rendent parfois sur place pour voir les récoltes. Nous recevons également une formation au sein de l'association. Une productrice qui récolte le karité est notamment venue nous expliquer comment elle fabriquait du savon. Il faut relever qu'aux Magasins du monde, une grande partie du travail est assumée par des bénévoles. A Neuchâtel, l'essentiel est fait par une équipe de 25 bénévoles. Nous avons aussi une gestionnaire, qui elle, est payée pour un 25%. Pas moins de 900 bénévoles œuvrent en Suisse romande dans 40 Magasins du monde.

## Quels produits proposez-vous à Neuchâtel?

Nous avons des produits de base comme le café, le miel, le sucre, le riz et le chocolat. Certains aliments tels que les pâtes, les sauces tomates et certaines huiles proviennent d'Italie. Nous vendons aussi des produits de proximité comme les huiles du pré d'Areuse. La partie artisanale du magasin change au fil des modes. Elle est tributaire de la production. Pour le moment, nous avons des foulards en soie très fine du Laos ainsi que des bonnets et écharpes qui ont été tricotés au Pérou. En Suisse romande, les gens viennent surtout chez nous pour acheter des aliments alors que nos voisins de Suisse alémanique raffolent aussi de vêtements. Caritas possède une ligne d'habits, Unica, qui fait un tabac en Suisse allemande. Dans de grandes villes comme Bâle ou Zurich, il existe même des magasins Unica.

Un produit a totalement disparu des Magasins du monde: les bananes. Il n'est plus nécessaire pour nous de les promouvoir puisqu'on trouve des bananes issues du commerce équitable dans les grandes surfaces. Cet exemple montre bien que lorsque les clients décident quelque chose, l'industrie s'adapte. On trouve des bananes équitables partout. Certaines le sont plus que d'autres, mais l'amélioration est là. Les produits Max Havelaar sont disponibles dans les grandes surfaces. Dans les Magasins du monde, on garantit que la filière soit 100% équitable.

## Qu'entendez-vous par une filière 100% équitable?

Quand nous proposons des produits aux Magasins du monde, nous nous assurons que toute la filière soit équitable. Si vous prenez un aliment de base comme les pois chiches, qui ne nécessitent aucune intervention, vous pouvez être sûr que c'est un produit 100% équitable. Si vous prenez du chocolat Max Havelaar en grande surface, il n'y aura peut-être que 20% du produit qui provient d'une filière équitable. Cela signifie par exemple que le sucre utilisé pour fabriquer le chocolat n'est pas issu du commerce équitable. Les Magasins du monde proposent des produits vraiment équitables.

- Renseignements sur [www.mdmneuchatel.ch](http://www.mdmneuchatel.ch).



Le magasin est bien plus visible qu'avant, mais nous devons encore davantage nous rappeler au bon souvenir des gens. Pour ce faire, nous nous rendons régulièrement dans les marchés.

## Qu'avez-vous prévu pour fêter ce premier anniversaire?